

Les présentes conditions régissent exclusivement les prestations offertes par la Société F&Chrome sise à 57420 CHEMINOT

ARTICLE 1 - ACCEPTATION DES CONDITIONS

1.1. Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la Société F&Chrome et le client, les deux parties les acceptant sans réserve. Toute condition contraire non acceptée par la société F&Chrome lui est inopposable. Le fait pour la société F&Chrome de ne pas se prévaloir d'une des présentes conditions générales de vente n'équivaut pas à une renonciation de la société F&Chrome à s'en prévaloir ultérieurement.

1.2. Le client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la passation de commande, des conditions de vente énoncées sur cet écran et déclare expressément les accepter sans réserve.

1.3. Le site ainsi que les devis fournis sont réservés aux personnes morales ou physiques, juridiquement capables de contracter.

ARTICLE 2 - COMMANDE

La commande s'effectue par la remise en main-propre, le port ou l'envoi par tout moyen à la convenance du client suite, soit à un entretien téléphonique stipulant clairement le prix de la prestation, soit en réponse à un devis envoyé par courriel. La passation d'une commande électronique nécessite que le client dispose d'une boîte à lettre électronique d'envoi et de réception en bon état de fonctionnement.

2.1. La validation par le client de sa commande par envoi ou dépôt vaut acceptation des présentes conditions générales, pleinement et sans réserve. La réception de la commande, autrement dit la pièce destinée à être subir le traitement de surface vaut acceptation de la commande, de ces conditions générales et valide la transaction, sous réserve de la réception simultanée du règlement (chèque bancaire, espèces ou virement bancaire) pour la prestation concernée.

2.2. La société F&Chrome se réserve le droit de refuser toute commande de client qui n'adhère pas à l'usage en cours.

ARTICLE 3 - PAIEMENT

3.1. Le service est acquis à la validation du paiement par le client, en même temps que la réception de la ou les pièces à traiter. En cas de non paiement, le service est suspendu immédiatement et la procédure de travail sera réactivée dès réception du règlement intégral.

3.2. Le règlement s'effectue soit par virement bancaire sur un des deux comptes dont les coordonnées sont données sur le site internet, rubrique « contact » soit par chèque bancaire.

En cas de règlement par chèque bancaire celui-ci ne sera mis à l'encaissement que lors

du renvoi de la ou des pièces finies.

3.3. En aucun cas un remboursement total ou partiel ne pourra être demandé.

3.4. Les prix indiqués sur les devis tiennent compte de l'exonération de T.V.A.

conformément à l' article 293 B du Code général des impôts"

3.5. Pour les envois en France métropolitaine, hors de France métropolitaine ou à l'étranger le montant des frais de port retour sera calculé en fonction du poids et de l'encombrement de la ou des pièces, sur la base des tarifs postaux Colissimo non recommandé en vigueur, tout autre mode d'envoi fera l'objet d'une facturation spécifique.

3.6. En cas de non paiement des travaux effectués dans un délai de trois mois ou sans nouvelles du client malgré les relances la société F&Chrome se réserve le droit de mettre en vente les pièces concernées afin de se rembourser des frais occasionnés par les travaux. Si le prix de vente était supérieur au montant des travaux la différence serait restituée au créancier.

ARTICLE 4 – GARANTIES DIVERSES

4.1. Au vu de la spécificité extrême de la technique et de la variabilité des matériaux supports , eux-mêmes subissant de nombreuses variations électro-chimiques, thermiques ou de nature moléculaires aucun garantie ne saura être accordée.

4.2. La société F&Chrome ne saura être tenue responsable du montage inapproprié, de tests, grattages ou autres essais de décollement inhérents à l'action du client, directe ou indirecte.

4.2. Suivant le cas et seulement après acceptation par la société F&Chrome un second traitement gracieux pourra être envisagé, les frais de port restant à la charge du client.

ARTICLE 5 - LITIGES, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales seront régis et interprétés suivant le droit français. Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution des présentes conditions générales sera soumise à la législation du siège social.

ARTICLE 6 - DIVISIBILITE DES CONDITIONS GENERALES

Si pour une quelconque raison l'une des présentes conditions générales devait être déclarée inapplicable, cette inapplicabilité n'affecterait pas l'application des autres dispositions des conditions générales, celle jugée inapplicable étant alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

ARTICLE 7 - MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société F&Chrome se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions générales de vente seront portées à la connaissance du client par modification en ligne et seront applicables à compter du premier jour du mois suivant leur mise en ligne sur notre site internet www.fchrome.eu.

Les Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications, les internautes sont invités à les consulter régulièrement ainsi qu'à les imprimer.

Cheminot, le 01/10/2018